

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclames. — . . . 30  
Faits divers. — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. EYAS-LAFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

### ABONNEMENT.

**SAUMUR :**  
Un an. . . . . 30 fr.  
Six mois. . . . . 16  
Trois mois. . . . . 8  
**PARIS :**  
Un an. . . . . 35 fr.  
Six mois. . . . . 18  
Trois mois. . . . . 10

### On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
EWIG, r. Amboise-Richel., 9 ;  
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Mai 1881.

### En Tunisie.

Roum-el-Souk, 6 mai.

Par suite de la persistance du mauvais temps, les troupes sous le commandement du général Bréart, qui devaient partir de Bizerte vers Mateur, ont dû retarder leur mouvement.

Les troupes de Si-Selim et d'Ali-Bey, qui sont campées maintenant aux environs de Medjez-el-Rab, comptent 2,000 réguliers, 900 chevaux et 9 canons.

Elles sont dans le dénûment le plus complet et beaucoup d'hommes désertent.

Tunis, 7 mai.

La commission financière s'est réunie aujourd'hui au palais du premier ministre, sous la présidence de Mustapha. On a expédié les affaires courantes sans faire aucune allusion à la situation actuelle.

Le général Logerot a été forcé par le mauvais temps de suspendre sa marche en avant.

Une maisonnette de garde du chemin de fer a été pillée cette nuit par des maraudeurs du camp d'Ali-Bey, entre Souk-el-Kmis et Ben-Béchr. (Agence Havas.)

M. le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante :

### Général Forgemol à guerre.

Roum-el-Souk, 6 mai, 9 h. matin.

Le mauvais temps ne discontinuant pas et rend tout mouvement de troupes complètement impossible ; toutefois l'état sanitaire se maintient très-bon jusqu'à présent.

La position de toutes les brigades est la même qu'hier.

J'ai vu ce matin à Sidi-Salah le général Logerot qui m'a donné les renseignements les plus satisfaisants sur la situation matérielle et morale de ses troupes.

J'ai arrêté avec lui l'exécution de mouvements combinés avec la division Delebecque pour le moment où il sera possible de reprendre les opérations.

Rien de nouveau n'est signalé du Kef ni de Tabarque.

Paris, 8 mai.

Les nouvelles du théâtre de la guerre n'offrent pas aujourd'hui d'intérêt spécial. Nos troupes n'ont pas encore atteint le lieu où les Kroumirs se sont groupés et fortifiés ; quelques tribus font leur soumission.

L'occupation de Bizerte par nos troupes a motivé, avons-nous déjà dit, une nouvelle protestation du Bey.

Cette protestation n'a pas arrêté la marche des trois colonnes françaises qui se dirigent vers Sidi-Abdallah.

Le Temps a donné les renseignements suivants sur le centre de résistance où sont en ce moment groupés les Kroumirs et qui sera vraisemblablement le théâtre d'une action décisive :

« Sidi-Abdallah est le marabout le plus célèbre du pays Kroumir. Une mosquée est bâtie sur son tombeau, et cette construction en pierre est une curiosité dans ce monde de tentes et de gourbis. Un grand marché se tient auprès, une fois par semaine, et quand les marchands n'ont pas vendu toute leur marchandise, ils la déposent dans la mosquée, laquelle inspire un tel respect qu'il est inutile de la faire garder. »

« D'après une légende fort accréditée parmi les superstitieux Kroumirs, il y a quarante ans, une armée tunisienne ayant envahi le pays et s'étant approchée de la montagne où est le tombeau de Sidi-Abdallah, le marabout fit tomber sur elle une grêle de boulets qui la détruisit complètement. Cette légende expliquerait peut-être pourquoi cette hauteur a été prise de nouveau pour point de rassemblement. »

La résistance sera sérieuse, d'après cette dépêche de Tunis :

« On dit que dans une grande réunion les chefs Kroumirs ont décidé de faire la guerre à outrance, et juré de mourir plutôt que de se rendre. »

A Tunis, nos amis et nos ennemis envisagent comme prochaine une occupation française. Mustapha avait fait courir le bruit que le commandant du bâtiment anglais le *Monarch* s'était rendu au Bardo pour rassurer le Bey, au sujet d'un débarquement possible des troupes françaises à la Goulette, et qu'il aurait offert de s'y opposer par la force.

Mais une dépêche Havas nous a appris que ce mensonge n'avait pu prendre consistance :

« Ce bruit a été démenti par le commandant lui-même. Le *Monarch* est venu uniquement pour protéger et recevoir à son bord les nationaux anglais, s'ils étaient menacés. »

On écrit d'autre part à la *Republique française* que les thalebs, les caïds et les autres notabilités civiles et religieuses de Tunis se sont informés officiellement si, en cas d'occupation de Tunis par les Français, les mosquées, les harems et les propriétés seront respectés.

Cette démarche semblerait indiquer que l'occupation commence à paraître probable à la population, qui s'attend toujours à voir les Français à la Goulette.

Ces dispositions pacifiques paraissent être les mêmes dans toute la Régence. Un bateau faisant le service des côtes de Tunisie ayant recueilli l'expression de l'inquiétude de la population chrétienne et de la population juive dans les vice-consulats de Sousse, de Sfax, de Gabès et de Djerba, M. Roustan a cru devoir envoyer aux vice-consuls en Tunisie une circulaire pour déclarer que la sécurité est parfaite dans la Régence, que les troupes françaises ont pour mission de châtier les Kroumirs et non de faire la guerre au Bey ; enfin, que les personnes trop inquiètes, malgré les mesures que doivent prendre les autorités locales, n'ont pas autre

chose à faire que de rentrer à Tunis ou d'aller en Europe.

Les vice-consuls ont répondu que cette circulaire a produit un excellent effet et que, sauf quelques juifs peureux, le pays est parfaitement tranquille ; ainsi, à Djerba, les notables sont venus prier les vice-consuls de dire qu'ils avaient des preuves évidentes que les Français sont leurs meilleurs amis et qu'ils étaient reconnaissants à M. Roustan de tous les services rendus par lui au pays.

De Constantinople, les nouvelles qui parviennent par voie anglaise sont absolument contradictoires. D'après le *Daily-News*, le Sultan aurait adressé au Bey la dépêche suivante :

« Les mesures adoptées par nous et les déclarations qu'a faites M. Saint-Hilaire à notre ambassadeur à Paris nous autorisent à ne tenir aucun compte du bruit que la France songerait à établir son protectorat sur Tunis. Si une demande à cet effet vous était faite, refusez de la prendre en considération, et référez-en à la Sublime-Porte. Nous vous recommandons de prendre des mesures pour assurer la tranquillité publique et pour soumettre les tribus rebelles. »

Au contraire, d'après le *Times* :

« On aurait décidé dans le conseil des ministres turcs, après les débats de l'incident tunisien, que, en considération de l'attitude amicale de la France dans la question grecque, la Porte s'abstiendrait de protester contre les agissements de la France à Tunis ; la Porte est persuadée que la France se bornera à exiger une légitime satisfaction des Kroumirs et à obtenir des garanties contre de nouvelles incursions sur le territoire français. »

### EN ALGERIE.

En Algérie, les révoltés se groupent et préparent sans doute une action contre Gélyville, mais on ne signale encore aucun engagement.

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## ARABES ET KABYLES

On confond d'habitude, sous le nom général d'Arabes, les diverses populations de l'Algérie qui revêtent le burnous traditionnel. En cela on commet une grande erreur.

Deux races, la race berbère ou kabyle et la race arabe, bien distinctes par leur type, leurs institutions civiles et politiques, leurs habitudes, leur religion même, bien que tous deux reconnaissent Allah pour seul dieu et Mahomet pour son prophète, se partagent le territoire.

Les Kabyles peuplent toute la région montagneuse qui s'étend le long du littoral algérien, depuis les frontières de la Tunisie jusqu'à l'extrémité du Maroc. Ils descendent des Berbères, comme en descendent les Chaouis qui peuplent la chaîne méridionale de l'Aurès, les Moabites, habitants de la ceinture d'oasis qui limite l'Algérie au sud, enfin les Touaregs qui vivent dans le désert proprement dit. Ce sont les mêmes hommes connus dans le Maroc sous le nom de *Amazigh* (hommes libres), les mêmes qui, jadis, se sont appelés Lybiens dans l'est, Maures dans l'ouest, Numides

au centre, Gétules dans le sud et Garamantes dans les landes du désert, et qui représentent pour nous ou la race autochtone ou la race de première émigration qui a peuplé le pays à des époques sur lesquelles la science discute et qui a survécu dans toute l'Afrique septentrionale aux révolutions politiques et religieuses. »

L'Arabe envahissant l'Afrique au VII<sup>e</sup> siècle a refoulé les Berbères vers les montagnes ; mais par suite de la situation topographique du Tell, l'Arabe qui s'y est établi est devenu cultivateur. Il a nécessairement échangé la tente du nomade contre le gourbi stable, sorte de cabane en branchage et en pisé (le *mapalia* des Romains).

L'Arabe du Sabara, au contraire, ayant devant lui d'immenses espaces, est resté nomade et pasteur : ses troupeaux de moutons, ses chameaux et ses chevaux si renommés font sa principale richesse. Il habite sous la tente.

L'Arabe passe sa vie dans la fébrile activité de la chasse, de la fantasia, de la guerre de tribu à tribu, ou dans le *far niente* rêveur le plus complet. Il est paresseux et dédaigne le travail manuel qu'il abandonne aux femmes, sur lesquelles retombe tout le poids d'un véritable esclavage.

Pour le Kabyle, la paresse est une honte. Il est non-seulement cultivateur, mais encore éminemment industriel. La nécessité l'a fait ainsi.

Au milieu de ses montagnes, il a dû utiliser jus-

qu'à la moindre parcelle de terrain cultivable. Dans la Kabylie du Djurdjura, cette Suisse algérienne, pas une crête de rocher revêtue de la plus mince couche de terre végétale que la pioche du cultivateur puisse fouiller, n'y reste en jachères.

Les pentes méridionales, les vallées profondes abritées du vent du Nord, sont couvertes de luxuriants vergers, où les oliviers greffés avec soin, comme d'ailleurs tous les autres arbres fruitiers, atteignent souvent la dimension des noyers, et où les mûriers, les pêchers, les amandiers, les pruniers, les poiriers, la vigne, les orangers, les citronniers croissent en abondance et sont une des premières richesses des diverses tribus qui forment la confédération des Beni-Balen.

L'Arabe a conservé ses institutions sociales despotiques.

Les Kabyles, au contraire, sont organisés en une sorte de démocratie fédérale. Ils ne reconnaissent aucun chef s'il ne tient son autorité de l'élection.

« L'Arabe, dit le général Daumas, a les cheveux et les yeux noirs ; beaucoup de Kabyles ont les yeux bleus et les cheveux rouges ; ils sont généralement plus blancs que les Arabes. »

« L'Arabe se couvre la tête en toute saison, et quand il le peut, marche les pieds chaussés. Le Kabyle, été comme hiver, par la neige ou le soleil, a généralement les pieds et la tête nus. »

« L'Arabe est vaniteux, on le voit humble et

arrogant tour à tour.

« Le Kabyle reste toujours drapé dans son orgueil. »

« L'Arabe est menteur, le Kabyle regarde le mensonge comme une honte. »

« Les Arabes, dans la guerre, procèdent le plus souvent par surprise et par trahison. Le Kabyle prévient toujours son ennemi. »

« Les Arabes volent partout où ils peuvent et surtout dans le jour. Les Kabyles volent davantage la nuit et ne volent que leur ennemi. Dans ce cas, c'est un acte digne d'éloge ; autrement l'opinion flétrit le vol. »

Dans la société kabyle, la femme occupe une situation bien supérieure à celle de la femme dans la société arabe. Si elle travaille, le mari travaille avec elle ; c'est plutôt une épouse qu'une esclave qu'il associe à son sort ; aussi jouit-elle d'une bien plus grande liberté.

« La femme kabyle se rend au marché pour faire les provisions de la maison, pour vendre, pour acheter. Son mari aurait honte d'entrer, comme l'Arabe, dans de semblables détails. »

« La femme arabe ne peut paraître aux réunions avec les hommes ; elle garde toujours son mouchoir, ou son voile, avec le haïck. La femme kabyle s'assied où elle veut ; elle cause, elle chante ; son visage reste découvert. L'une et l'autre portent, dès l'enfance, de petits tatouages sur la figure ;

Tlemcen, 7 mai.  
Les nouvelles reçues du Sud-Ouest annoncent que Kaddour-ben-Hamza n'aurait pas encore bougé. Il serait toujours au-delà de Tafilalet. La population serait absorbée par des dissensions, peut-être même par des luttes intestines, qui l'empêcheraient de préparer une action contre nous.

Tout est calme du côté de Sebda.

Géryville, 7 mai.  
On assure que Bou-Amema aurait rejoint les Trafis insurgés vers Djebel-Brissat, près et dans la direction de Bou-Semaoun et Chellala.

Bou-Amema ne se serait rendu auprès des Trafis qu'à son corps défendant et en quelque sorte forcé par ceux qu'il avait entraînés. Il n'a pu décider d'autres tribus à le suivre et n'a avec lui que le contingent des Trafis.

Il paraît qu'il annonce toujours que Géryville s'écroulera au moment où il arrivera; les dissidents, pour entraîner d'autres tribus, répètent aussi les nouvelles les plus fantaisistes, comme celle, par exemple, de la prise d'Alger par le Bey de Tunis.

En dépit de ses forfanteries, Amema ne peut rien tenter contre Géryville ni contre la colonne Collignon qui va y arriver. Le général Collignon est à Sfisifa qu'il doit quitter aujourd'hui.

On annonce au dernier moment que tous les insurgés sont réunis entre Challala-Dahrama, Kreng-Taleb et Djebel-Brissat.

Alger, 7 mai, soir.  
On assure que plusieurs indigènes viennent d'être arrêtés cette après-midi pour avoir caché de la poudre parmi des charges de sel qu'ils conduisaient.

### Etranger.

ITALIE. — Jeudi 5 mai a eu lieu, à Milan, l'inauguration solennelle de la statue équestre élevée à l'empereur Napoléon III.

L'Agence Havas était assez gênée pour annoncer cette solennité italienne. Voici en quels termes elle s'est exprimée :

« Rome, 4 mai.  
« Le roi, la reine et les princes ont fait leur entrée à Milan au milieu des acclamations populaires. »

Quelle réserve pudibonde !  
Espérons que l'Agence voudra bien se décider à révéler à ses lecteurs le motif pour lequel le roi, la reine et les princes ont fait le voyage de Milan.

ESPAGNE. — L'Espagne se prépare, on le sait, à célébrer, le 25 de ce mois, le centenaire de Calderon.

La députation de Madrid a approuvé le programme de la commission du centenaire, dont voici les principaux articles :

Racheter du service militaire seize des enfants pauvres, originaires de la province de Madrid, qui naîtront le 25 courant; accorder 450 pesetas à chacune des seize jeu-

mais le tatouage de la femme kabyle présente une particularité bien remarquable : il affecte ordinairement la forme d'une croix; sa place habituelle est entre les deux yeux ou sur une narine.

Les Kabyles perpétuent cet usage sans pouvoir en faire connaître l'origine, qui semble se rapporter à l'ère chrétienne. Un fait digne de remarque appuierait en apparence cette conjecture : c'est qu'aucun taleb ou marabout n'épouse une femme ainsi tatouée, sans lui faire disparaître le signe par une application de chaux et de savon noir. Mais il convient aussi de remarquer que tous les tatouages sont défendus par le Koran qui les flétrit du nom de *kéribet-el-chytam* : écriture du démon.

La femme du peuple, chez les Arabes, est ordinairement sale. La femme kabyle est plus propre; elle doit faire deux toilettes par jour : le matin, elle se lave, le soir elle se pare de tous ses ornements; elle met du henné, etc... Cette coutume vient de ce qu'elle paraît à la table des hôtes.

Les femmes kabyles ont souvent une grande influence politique dans la tribu; elles peuvent même être revêtues du caractère religieux attribué à la sainteté.

Telle fut, dans le passé, Lella Gouraya dont la Kouabba, qui renferme son tombeau, domine Bougie et où, selon la croyance populaire, s'accomplissent encore aujourd'hui de nombreux miracles. Telle est, de nos jours, la prophétesse

nes filles de l'Asile, au moment où elles prendront un état; accorder un secours de 400 pesetas à chacune des familles des pauvres qui mourront le 25 mai dans les établissements de bienfaisance, et donner un dîner.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 mai.  
La Bourse est remarquablement ferme. On s'arrête en clôture aux environs des plus hauts cours : 120.30 sur le 5 0/0 et 87.10 sur l'amortissable.

L'action du Crédit foncier se traite à 1,685. Le cours de 1,700 a amené quelques réalisations qui donnent plus de solidité à la reprise. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 740.

On est à 1,290 sur la Banque de Paris. Le Crédit lyonnais perd de nouveau le cours de 900 à 892.50. Le Crédit mobilier est très-ferme au-dessus de 750. Le Crédit général français voit se développer à 755 et 760 l'amélioration de ses cours.

La Banque nationale conserve toute l'avance qu'elle a acquise hier. On est à 690. A ces cours, les achats sont fort avantageux.

Le Crédit foncier maritime se trouve aux environs de 620. On cote 280 et 285 sur les bons de l'Assurance financière.

La Société générale se maintient à 740. Les actions de la Société générale de Fouritures militaires, anciens établissements Godillot, sont très-vivement demandées.

L'obligation de la Rente mutuelle se classe dans les portefeuilles.

Le Crédit parisien est bien tenu. La Banque de Prêts à l'industrie déploie la plus vigoureuse activité.

On est à 1,850 sur l'action du Suez; Nord, 1,870; Orléans, 1,365.

### Chronique militaire.

Par décret du 5 mai 1884, les sous-officiers élèves officiers de l'École d'application de cavalerie, ci-après désignés, ont été promus au grade de sous-lieutenant et ont reçu les destinations suivantes par décision ministérielle du même jour, savoir :

Pour prendre rang du 10 mai 1884 :

(1<sup>er</sup> tour), M. Marican, du 25<sup>e</sup> de dragons, en remplacement de M. Abonneau, nommé lieutenant. — Est classé au 20<sup>e</sup> de dragons.

(3<sup>e</sup> tour), M. Fournier de Bellevue, du 24<sup>e</sup> de dragons, en remplacement de M. Masse, passé à la 5<sup>e</sup> compagnie de cavaliers de remonte. — Est classé au 25<sup>e</sup> de dragons.

Pour prendre rang du 16 mai 1884 :

(1<sup>er</sup> tour), M. Coustaix, du 6<sup>e</sup> de hussards, en remplacement de M. Carot, nommé lieutenant. — Est classé au 7<sup>e</sup> de hussards.

Pour prendre rang du 18 mai 1884 :

(1<sup>er</sup> tour), M. Esnot, du 9<sup>e</sup> de dragons, en remplacement de M. Gerbaud, nommé lieutenant. — Est classé au 25<sup>e</sup> de dragons.

Le ministre de la guerre a décidé qu'à partir de cette année le nombre des corps d'armée opérant des grandes manœuvres serait doublé.

En outre, toutes les divisions de cavalerie indépendante seront également exercées en deux ou trois séries.

Les grandes manœuvres de cavalerie, sous le commandement du général de Galliffet,

Lella Fatma, autour de laquelle se sont groupés en 1857 les derniers défenseurs de l'indépendance Kabyle et dont la puissance sur les masses peut être comparée à celle de Velléda chez nos pères les Gaulois.

### UN CHANT KROUMIR

M. Cherbonneau, l'éminent professeur de l'École des langues orientales, a communiqué un morceau curieux de littérature arabe. C'est le chant de guerre des femmes kroumirs. Suivant la coutume générale en Afrique, les femmes suivent en groupes les combattants et, pendant la mêlée, elles entonnent en chœur des hymnes guerriers.

Voici, dans sa naïveté, le chant de guerre le plus répandu parmi les tribus de la région tunisienne et de la province de Constantine :

Nous sommes les filles de Tarik;  
Nos pieds foulent les tapis somptueux;  
Sur nos gorges ruissellent les colliers de perles;  
Nos chevelures exhalent l'odeur du musc;  
Si vous marchez à l'ennemi, nous vous serrons dans nos bras;  
Si vous reculez, renoncez à l'espoir de nous posséder.

Dans cette traduction, on a adouci l'expression réaliste de la passion kroumir.

En même temps, les femmes tiennent à la main des vases remplis d'une solution de henné et s'en

commenceront lundi 16 mai, aux environs de Tours. Elles dureront six jours.

Le général Farra a rejeté d'une manière définitive le casque commode et gracieux présenté par le comité de cavalerie, dessiné par Detaille. Les hussards et les chasseurs continueront donc à porter le shako. La culotte est modifiée, dit l'Événement. On a compris que les plis retombant sur la botte blessaient le cavalier montant sans étriers et s'usaient rapidement. On a présenté un nouveau modèle. C'est un pantalon ordinaire ayant des boutons, comme ceux portés par les domestiques. A pied, l'homme aura le soulier; pour monter à cheval, il maintiendra le bas du pantalon par une petite courroie et le mettra dans les bottes.

Des instructions viennent d'être adressées aux commandants de corps d'armée au sujet de l'ouverture des écoles de natation en 1884, pour les hommes appartenant aux armes de l'infanterie et de la cavalerie.

Le ministre de la guerre prescrit de réorganiser les écoles de manière à ce qu'elles puissent fonctionner aussitôt que la saison permettra l'usage des bains froids, et rappelle les dispositions antérieures prises pour l'installation du matériel et des moyens de sauvetage.

Il est question de reprendre la mission Flatters. Un régiment, monté avec des méharas, serait organisé à sept escadrons de cent hommes chacun, recrutés chez les Chambâas; il serait commandé par un lieutenant-colonel ayant sous ses ordres un officier supérieur, sept capitaines français, quatorze lieutenants et quatorze sous-lieutenants, dont la moitié serait indigène. Ce régiment aurait Ouargla pour siège.

### Chronique locale et de l'ouest.

#### L'INCIDENT de l'Hospice de Saumur.

Voici les renseignements que nous avons recueillis sur cet incident dont nous avons parlé dans notre dernier numéro :

Il y a huit ou quinze jours, la commission administrative avait décidé que la présence de l'aumônier entraînait des dépenses excessives et inutiles, que son service était superflu, que le clergé paroissial pouvait suffire aux besoins des malades, et, séance tenante, elle avait voté la suppression de l'aumônerie.

Dès le lendemain, M. l'abbé Pertué recevait officiellement son congé pour le 1<sup>er</sup> juillet prochain, et en même temps M. le curé de Nantilly était chargé d'assurer le service religieux dans l'établissement.

Pour nos républicains, ce n'est pas plus difficile que cela : *sic volo, sic jubeo*, telle est leur devise, et ils rendent des points aux plus illustres des despotes qu'ils aient jamais critiqués.

servent pour marquer de grandes taches rouges les burnous des fuyards, qui, ainsi notés d'infamie, ne peuvent de longtemps reparaitre dans la tribu.

Entre naturalistes :

— Avez-vous toujours la passion des insectes ?  
— Mon cher, j'en suis dévoré !

Un épicier, à qui on reprochait de truffer sur la quantité des marchandises vendues, alléguait l'importance de ses frais généraux.

— Ce n'est pas une raison pour vendre à faux poids !  
— Pardon, je serais obligé sans ça de faire banqueroute... et je tiens à rester honnête homme !

Un individu ayant été trouvé porteur d'une énorme boîte en fer-blanc qu'il avait dérobée à la porte d'une laitière, est traduit en police correctionnelle :

— A quoi pouvait vous servir cet ustensile, puisqu'il n'y avait pas de lait dedans ? demanda le président.

— A rien, m'sieu !... c'était une plaisanterie que je voulais faire.

— A quelle distance avez-vous porté l'objet volé ?

— A une demi-lieue environ de la boutique où je l'avais cueilli, mon président.

— C'est porter trop loin la plaisanterie ! répliqua le juge.

Et il condamna le voleur à trois mois de prison.

Le bruit de cette radiation avait causé une pénible émotion dans tout le personnel de l'Hospice qui entrevoyait la privation des secours religieux, seule consolation que les malheureux déshérités de famille, de santé et de fortune.

Les têtes féminines s'échauffèrent à cette pensée, la situation leur parut fort grave, les plus anciennes concluant, peut-être pas sans raison, que le départ de l'aumônier était le prélude d'une mesure plus radicale, le renvoi des Sœurs elles-mêmes.

Mercredi, dans la journée, — nous sommes autorisés à le déclarer de la façon la plus formelle — huit pensionnaires conçurent le projet de se présenter à la commission administrative, de demander aux membres qu'il y avait de fondé dans les réunions qu'elles couraient, et de les prier de revenir sur leur détermination, si réellement le renvoi de l'aumônier avait été décidé.

Rien de plus simple, comme on voit, et de moins révolutionnaire. Nos huit héroïnes mûrirent cet innocent complot pendant la nuit, qui porte conseil, et ne le communiquèrent que le lendemain jeudi soir et le vendredi matin à leurs collègues, leur demandant si elles voulaient se joindre à elles dans cette démarche collective. Elles réunirent l'adhésion de toutes leurs compagnes, au nombre de vingt-six. Vendredi matin, dix heures, le grand coup devait être porté, la commission tenant alors sa séance réglementaire.

M<sup>me</sup> la Supérieure générale de l'Hospice et les Religieuses n'ont eu connaissance de cette détermination qu'au moment où les vingt-six adhérentes se groupaient dans la cour pour demander leur audience. On pourra nier ce point dont la preuve est difficile, mais qui nous est garanti par les personnes les plus autorisées.

La commission qui comprenait MM. Combier, maire, Davaine, pasteur protestant, Vinsonneau, Boniface, secrétaire, les reçut le sourire sur les lèvres. Peut-être s'attendaient-ils à quelques plaintes et dénominations, comme il s'en produit trop souvent, paraît-il, depuis quelque temps. Mais grande a été leur déception.

Les vingt-six protestantes prirent place autour de la table du bureau. Il y eut un moment de silence, d'hésitation facile à comprendre : c'était le calme précédant la tempête.

Marie Boussiron, l'une des plus âgées, prit la parole.

Nous nous bornerons à transcrire, en abrégé, le récit que nous avons reçu, nous efforçant de conserver à ce document toute sa naïveté, et si le dialogue pêche en quelques points, nous nous mettons entièrement à la disposition de la commission pour donner sa version.

Marie Boussiron. — Messieurs, le bruit court dans la maison que vous avez l'intention de nous enlever notre aumônier et les bonnes Sœurs; nous vous prions de nous dire si c'est vrai, parce que nous venons vous les réclamer.

M. Combier. — Mes petites dames, nous n'avons point de compte à vous rendre.

Léontine Lair. — Nous venons cependant pour que vous nous renseigniez.

M. Combier. — Si c'est pour cela, vous pouvez vous retirer.

Les vingt-six pensionnaires. — Non ! non ! nous venons exprès pour que vous nous écoutiez et pas pour aller à la perte.

La commission, en chœur. — Sortez ! sortez !

Comme on voit, le diapason monte. Marie Boussiron. — Vous écoutez bien les hommes de Saint-Louis ?

La commission. — Qu'est-ce que c'est que les hommes de Saint-Louis ?

Plusieurs pensionnaires. — Les incurables de la salle Saint-Louis, si vous l'ignorez.

M. Combier. — Eh bien ?

Les pensionnaires. — Eh bien ! vous les écoutez, et vous nous rejetez.

M. Combier. — Nous n'avons pas à rendre compte aux serviteurs de la maison de ce que nous faisons.

Marie Boussiron. — Nous ne sommes pas les servantes, mais les enfants de la maison.

M. Combier et M. Davaine, se levant. — Eh bien ! dans ce cas, nous sommes vos pères et nous ferons de vous ce que nous voudrons.

Tolle général, et toutes de s'écrier :

— Nous ne reconnaissons que l'aumônier pour père, les religieuses pour mères et vous après.

Sortez! sortez!  
Toutes. — Non, nous ne sortirons pas; nous venons pour savoir si vous voulez renvoyer les Sœurs et l'aumônier.  
Sortez! sortez! nous ne vous répondons pas.

Les protestations redoublent...  
M. Combiert sourit, d'un air embarrassé.  
Léontine Lair. — Si vous chassez l'aumônier et les religieuses, nous partons toutes.

M. Combiert. — Allez au diable (sic), si vous voulez, et f...chez-nous la paix!  
Rumeur générale. Les manifestantes sortent dans la cour. Nombre de malades, vieillards, infirmes, sont aux fenêtres ou sur le passage et prennent fait et cause pour elles. Le groupe se disperse peu à peu et chacune regagne son service.

A deux heures du soir, M<sup>me</sup> la Supérieure de l'Hospice reçut notification de l'expulsion, pour 4 heures, de Marie Boussiron, Léontine Lair et Louise Audimont.  
Toutes les trois sont pupilles de l'Hospice et y ont un emploi depuis longues années.  
Marie Boussiron a 35 ans de service. — Léontine Lair, 45 ans. — Louise Audimont, 8 ans.

A 4 heures, M. Martin, commissaire de police, voué à ces sortes d'exécutions, et un de ses agents, se présentaient à l'entrée de l'Hôpital et procédaient à l'expulsion des trois pauvres filles dont l'une est infirme et les deux autres chétives et malades. On ne comprend guère ce déploiement de force.

Louise Audimont a reçu, en partant, 3 fr. 30, Léontine Lair, 2 fr. 50. — Rien n'a été accordé à Marie Boussiron.  
Ces trois pupilles de l'Hospice avec ces ressources dérisoires, sans parents, sans asile, n'ayant que la charité publique pour trouver le soir un abri et le souper, ont ainsi été jetées sur le pavé, pour une démarche qui pouvait pécher par l'opportunité, mais qui certes ne présentait aucun caractère d'hostilité, n'ayant pour but que de satisfaire les légitimes préoccupations de personnes pieuses, dévotes même si l'on veut, et d'un dévouement très apprécié par les malades.

Leur départ a été l'occasion d'une seconde manifestation: tous ceux qui ont pu se mettre sur les jambes, les infirmes, les vieillards, hommes et femmes, les enfants, les pensionnaires, etc., etc., les ont entourées dans la cour et leur ont prodigué, au milieu de larmes et de sanglots, les marques les plus chaleureuses de sympathie et d'intérêt.

On ne comprenait pas en effet qu'une administration hospitalière, qui s'est substituée à Jeanne Delanoue, pût s'oublier à ce point, manquer à ses engagements avec la fondatrice de la Providence, faire fi des égards dus à des orphelines infirmes et malades, manquer aussi aux plus simples convenances qui ne permettent pas de jeter dehors le dernier des valets sans ressources aucunes. Heureusement que si l'esprit de Jeanne Delanoue ne se trouve plus dans la commission hospitalière, il est toujours vivant dans notre cité; conduites chez les dames de la Miséricorde, les expulsées ont trouvé un lit pour passer la nuit et il a été pourvu à leurs premiers besoins.

Les vingt-trois autres manifestantes ont à subir une peine: elles seront privées de la ration de vin pendant quinze jours.  
Cette équipée a eu une heureuse conséquence: M. l'aumônier, qui devait quitter le service le 1<sup>er</sup> juillet, a reçu, dès vendredi soir, une lettre l'informant que c'était par erreur que cette date lui avait été donnée, qu'il était maintenu jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier.  
Autant de gagné pour les malades.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.  
Le 2<sup>e</sup> trimestre des Assises de Maine-et-Loire ouvre à Angers aujourd'hui lundi 9 mai, sous la présidence de M. Aubry, conseiller à la Cour d'Appel, ayant pour assesseurs MM. Monden-Gennevraye, chevalier de la Légion d'Honneur, et Fournier, conseillers en ladite Cour.

Voici la liste de MM. les Jurés de notre arrondissement désignés par le sort pour faire le service des Assises pendant ce trimestre:  
MM.  
Vincent-Duportal, François, commandant en retraite, à Montreuil-Bellay.  
Pinson, François, propriétaire, à la Breille.  
Danton, Eusèbe, propriétaire, à Doué.  
Augereau, Louis, maire, à Saint-Hilaire-du-Bois.

Le Noir de Padeloup, Robert, propriétaire, à Vivy.  
Poitou, François, propriétaire, à Saumur.  
Boret, François, propriétaire, au Vaudenay-Rillé.  
Petit, Joseph, meunier, à Parnay.  
Besnard, Joseph-Othon, escompteur, à Vihiers.  
Gautier, Augustin, propriétaire, aux Verchers.

Voici la liste des affaires qui seront jugées dans cette session:  
Lundi 9 mai. — M. Lemaire, substitut.  
1. Lamy, Joseph; vol qualifié; défendeur: M<sup>e</sup> Raffier-Dufour. — 2. Petitalot, Pierre; attentat à la pudeur; défendeur: M<sup>e</sup> Sémery.  
Mardi 10 mai. — M. Bernard, avocat général.  
1. Dodier, Félix-François; attentats à la pudeur; défendeur: M<sup>e</sup> Morin. — 2. Noyeau, Pierre; vols qualifiés; défendeur: M<sup>e</sup> Ragel.  
Mercredi 11 mai. — M. Lemare, substitut.  
1. Combas, Anne-Aimée, femme de René Baudriller; infanticide; défendeur: M<sup>e</sup> Affichard. — 2. Laurieux, Pierre-René; tentative d'avortement; défendeur: M<sup>e</sup> Morin.  
Jeudi 12 mai. — M. Bernard, avocat général.  
1. Bourdais, Félix-Adolphe-Alexandre; fabrication et émission de fausses monnaies; défendeur: M<sup>e</sup> Morin. — 2. Audigan, Jules-Amédée; fabrication et émission de fausses monnaies; défendeur: M<sup>e</sup> Fairé fils.  
Vendredi 13 mai. — M. Lemare, substitut.  
Chauvière, Marie-Éléonore, femme Pierre Martin; tentative d'incendie; défendeur: M<sup>e</sup> Rousseau, Emile.  
Samedi 14 mai. — M. Bernard, avocat général.  
Bezie, René; tentative de vol qualifié et assassinat; défendeur: M<sup>e</sup> Lelong, Eugène.  
Lundi 16 mai. — M. Lemare, substitut.  
Guillard, François; Vinçonneau, René; vols qualifiés; défendeurs: M<sup>es</sup> Desêtres et de Villiers.  
Mardi 17 mai. — M. Bernard, avocat général.  
1. X...; détournement, faux et usage de faux; défendeur: M<sup>e</sup> Morin. — 2. Viau, Adolphe; Pothier, Marie-Victorine, femme Viau; vols qualifiés; défendeurs: M<sup>es</sup> Laguelle et Follenfant. — Lambert, Joseph-Jean; recel; défendeur: M<sup>e</sup> Rondeau.  
Mercredi 18 mai. — M. Lemare, substitut.  
1. Leroux, Julien-Pierre-François; abus de confiance qualifiés; défendeur: M<sup>e</sup> Morin. — 2. Perreux, Elie-Prospère; vol qualifié; défendeur: M<sup>e</sup> Rondeau.  
Jeudi 19 mai. — M. Lemare, substitut.  
1. Bernard, Michel-Toussaint; attentats à la pudeur; défendeur: M<sup>e</sup> Morin. — 2. Marais, Jacques; attentats à la pudeur; défendeur: M<sup>e</sup> Desêtres.

Une importante usine à chanvre de l'Anjou vient de recevoir une commande de 300,000 sacs de toile, à livrer à l'administration de la guerre dans un très-court délai.  
(Union de l'Ouest.)

THEATRE DE SAUMUR. — On annonce que la troupe de M. G. Le Roy, directeur des représentations populaires d'opéra à Paris, jouera prochainement sur notre scène les Cloches de Corneville.

TOURS.  
La commission d'organisation de la Cavalcade historique poursuit activement ses travaux.  
Jeudi dernier a eu lieu une réunion qui avait pour but de faire part à MM. les officiers de la commission de ce qui avait été fait jusqu'à ce jour et de leur soumettre le plan de la cavalcade.  
Les cavalcades de Rouen et du Mans ont été des succès, grâce au zèle des officiers qui faisaient partie des commissions d'organisation.  
Il en sera de même à Tours.  
Les costumes moyen âge donneront à la cavalcade de Tours une originalité pittoresque que n'avaient pas celles de Rouen et du Mans.  
La commission aura pour représentant à Paris, avec mission de surveiller la confection des costumes, M. Thomas, artiste peintre, dessinateur des théâtres français et du Grand-Opéra, et organisateur des représentations de l'Hippodrome.  
Le concours de cet artiste, plus que tout autre compétent pour tout ce qui regarde

une cavalcade, assure que la fête historique de Tours ne sera pas seulement une reproduction aussi exacte que possible d'une page d'histoire, mais encore une œuvre d'art où les couleurs de chaque groupe se fondront en un tout harmonieux.  
Plusieurs jeunes gens de la ville et des environs se sont déjà fait inscrire pour figurer dans le cortège.  
Le concours de l'armée, la subvention de 15,000 fr. du conseil municipal, les premières souscriptions unaniemement recueillies dans l'entourage de chacun des membres de la commission s'élevant déjà à plus de 6,000 francs, annoncent que la cavalcade de Tours sera une belle fête.  
La générosité des souscripteurs peut en faire une fête splendide qui attirera dans la belle cité tourangelle une affluence inconnue jusqu'à ce jour.  
— Bien que l'Officiel soit encore muet à cet égard, dit l'Indépendant, il paraît que la municipalité de Tours est ainsi composée: M. Rivière, maire; MM. Charpentier, Poirier et Plumerel, adjoints.

POITIERS.  
Un jeune ouvrier typographe de Poitiers, Paul Garreaud, fils de l'inventeur de la « Provende » qui porte son nom, et engagé volontaire dans le 4<sup>e</sup> hussards en Algérie, a été grièvement blessé dans l'un des derniers engagements contre les Kroumirs. Il a été frappé de deux balles à la jambe et a eu un cheval tué sous lui. (Courrier de la Vienne.)

NANTES.  
Non-seulement le Président de la République, mais encore deux des ministres annoncés n'assistent pas à l'inauguration du nouveau bassin qui a lieu aujourd'hui à Saint-Nazaire. Le gouvernement n'y est représenté, croyons-nous, que par M. Sadi-Carnot, ministre des travaux publics.  
Dans son numéro de samedi, l'Espérance du Peuple racontait d'une façon plaisante et spirituelle les perplexités de la dernière heure à Nantes.  
Le désarroi est complet à Nantes et à Saint-Nazaire.  
M. Fidèle Simon et le sympathique préfet Herbet jouent à tour et à rang le rôle de Sœur Anne. Hier c'était le Sympathique qui, dans sa tour, montait, et Fidèle qui, en bas, s'écriait: « Ne vois-tu rien venir ? »  
Et, du haut de la tour, une voix étranglée répondait: « Je ne vois rien venir ! »  
Et Fidèle reprenait d'une voix plus dolente: « Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien ? » Et il y avait des larmes dans sa voix.  
Et sœur Anne répondait plus tristement encore: « Je ne vois rien venir ! »  
Enfin, le tard se faisait, les ombres de la nuit allaient bientôt descendre des hautes tours de l'imposant château des ducs de Bretagne, lorsqu'une voix plus raffermie s'écria: « Au loin, par-dessus les prairies fleuries, apparaît un chevalier sur un coursier de feu. »  
— Beau chevalier, quelles nouvelles apportez-vous ?  
— Hélas! vos beaux yeux vont pleurer.  
Le Président Grévy ne peut.  
Tirard n'ose.  
Gochery court la poste.  
Sadi-Carnot, un Turc celui-là, de nom du moins, un Kroumir peut-être, arrivera demain.  
Fidèle, ami, saluez; sonnez fanfares; hérauts de la cité, montez à cheval, et vous, phares, allumez-vous demain vers la 24<sup>e</sup> heure de relevée. L'éminent ministre d'Etat des travaux publics, Sadi-Carnot, sera dans nos murs.

Publications de mariage.  
Jules-Émile Agoulon, tailleur de pierre, et Delphine Braiteau, sans profession, tous deux de Saumur.  
François Catillon, tailleur de pierre, et Sidonie-Émilie Coquière, couturière, tous deux de Saumur.  
Alphonse-Louis-Auguste Léger, cavalier de manège, et Arsène-Pauline Ditière, couturière, tous deux de Saumur.  
Victor Rimbault, maréchal-ferrant (veuf), et Marie-Louise Chatelain, sans profession, tous deux de Saumur.  
Thibault-Christophe-Anne-Marie comte de Robien, lieutenant au 10<sup>e</sup> dragons, détaché à l'École de cavalerie de Saumur, et Marie-Jeanne-Élisabeth de Virieu, sans profession, de Paris.  
Joseph Bachmayer, cavalier de manège, et Marie Marouillat, chapelière, tous deux de Saumur.

Faits divers.  
On lit dans la Guienne, de Bordeaux: « La Petite Gironde réédite l'erreur histo-

rique qui attribue à Henri IV le mot fameux: « Paris vaut bien une messe ! »  
Cent fois nous avons protesté contre cette erreur. Nous protestons une fois de plus et nous mettons mille francs à la disposition de la Petite Gironde, pour ses pauvres, si elle peut citer un texte authentique qui justifie cette vieille sottise, digne pendant du « marquis de Buonaparte, lieutenant-général de Louis XVIII. »

Un inspecteur d'académie fait irruption dans un pensionnat libre de jeunes filles.  
La maîtresse est en train de donner une dictée à ses élèves.  
— Que dictez-vous là? demande l'inspecteur avec cette aménité courtoise qui caractérise les fonctionnaires républicains.  
La maîtresse montre son livre.  
— Quoi! s'écrie l'inspecteur en haussant les épaules, du Châteaubriand! Vous en êtes encore à occuper vos élèves de cette vieille perruque!

Société en Commandite par Actions  
DES GRANDS MAGASINS DU  
Printemps

SOUS LA RAISON SOCIALE: Jules JALUZOT et Co.  
Capital: 40,000,000 de Francs  
Divisé en 80,000 actions de 500 francs  
ÉMISES AU PAIR  
sans aucune majoration

PAYABLES COMME SUIT:  
50 Francs en souscrivant;  
75 Francs à la répartition;  
125 Francs le 30 novembre 1884;  
125 Francs le 31 juillet 1882;  
125 Francs le 31 janvier 1883.

Les nouveaux Magasins du Printemps seront établis sur les terrains et les immeubles portant les numéros 64, 66, 68 et 70, Boulevard Haussmann; 117, 119, 121, 123, 125 et 127, Rue de Provence, et 55, 57 et 59, Rue Caumartin.

Les Actions donnent droit à  
UN INTÉRÊT DE 5 O/O L'AN  
ET  
à 50 O/O dans les bénéfices

Émission Publique  
64, Boulevard Haussmann, 64  
LUNDI 16 MAI

On peut souscrire dès aujourd'hui en envoyant, par lettre chargée, à M. Jules JALUZOT, PARIS, autant de fois 50 francs que l'on désire d'actions.

Médecine  
I. Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte: 2 fr. 50.  
II. Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc. — Faire usage des PASTILLES et des POUDES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50; Poudres, 5 fr.  
III. Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses. — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-nerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille: 4 fr.  
IV. DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET.  
Elixir dentifrice de Dethan: le flacon... 2 fr.  
Poudre dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr.  
Opium dentifrice de Dethan: la boîte... 2 fr.  
Dépôt chez M. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

Abonnement gratuit.  
Toute personne abonnée à un journal quelconque recevra gratuitement, à titre d'essai, L'ÉCLAIREUR FINANCIER, pendant trois mois.  
L'ÉCLAIREUR FINANCIER (7<sup>e</sup> année) est indispensable aux porteurs de titres; il paraît tous les

samedis, publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au directeur de L'ÉCLAIRÉUR FINANCIER, 45, rue Vivienne, à Paris.

## Plus d'ASTHME SUFFOCATION et TOUX

Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>te</sup> CLERY  
à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »  
LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS  
ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite :

## REVALESCIERE

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes,

nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Core N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances

de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 14.

Core N° 100,180. — Ma petite Marie, chérie, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>ie</sup> (limité), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

**PHILOSOPHIE au GOUDRON**, poudre soluble à 2 centimes le litre.  
Remplaçant le vin de table. Agent précieux contre les maladies du larynx, des bronches et des voies respiratoires.  
MARCHER FRÈRES & C<sup>ie</sup>, à Paris (Ardennes), Maisons à Paris, boulevard Beaumarchais, 8; à Lyon, rue Thiers, 8.  
Prix : par Boîte de Poudre vin rouge, 100 litres, 2 francs 25; Par la poste, 2 fr. 35.



Aux Mères de famille.

La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczéma, la Phthisie, le Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le **ROB LÉCHAUX**, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et purifiants du Gresson, de la Salsepareille rouge, les principes morbides et les vices impurs du sang, cause de maladies; détruit tous les restes des affections aiguës, stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et la formation du sang en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, aux forces et la gaieté; réveille les fonctions vitales; rend le retour et aux vieillards affaiblis; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl., 4 fr.; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 21 fr. — Dép. gén. LÉCHAUX, Pharm., rue St-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. int. fo. Nombres attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES.

#### D'UN NOMBREUX MOBILIER

APRÈS DÉCÈS,

A Saumur, rue Duocan, n° 1.

Le jeudi 12 mai 1884, à une heure de relevée, et jours suivants, à la même heure,

Par le ministère de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Deux meubles de salon, chaises et fauteuils divers, glaces, tableaux, gravures, guéridons, table de milieu, rideaux, bois de lit, buffet, commodes, bureau, chiffonnier-Louis XVI, un carton à trente-six cartons, literie;

Piano acajou, demi-queue, de la maison Pleyel;

Bibliothèque comprenant d'excellents ouvrages, parmi lesquels nous citerons la *Révolution Française*, par Thiers; l'*Histoire Universelle*, de M. de Ségur; l'*Histoire de France*, d'Anquetil; Œuvres de Walter Scott, 27 volumes; plusieurs ouvrages de droit et de jurisprudence; romans divers; Un carton contenant 56 gravures, reproduction du musée historique de Versailles;

Une vitrine contenant : minéraux, médailles et objets d'étagère très-curieux, statuettes, pétrifications, etc., etc.;

Vaisselle, batterie de cuisine et verrerie, vieux effets, articles de cave et de jardin, grande quantité de bouteilles vides, dont environ 1500 champenoises, caisses et pots à fleurs, belle table de cuisine en chêne, vin blanc et vin rouge en bouteilles;

Argentierie; Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,

(322)

### OFFICE D'HUISSIER

#### A CEDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M<sup>e</sup> CHALET, huissier à Gennez, titulaire dudit office, soit à M<sup>e</sup> BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

### A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

#### LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

### ON DEMANDE UN JEUNE HOMME

se destinant au commerce de nouveautés.

Bonnes conditions. S'adresser au bureau du journal.

### A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

### MACHINES A COUDRE VÉRITABLES SINGER

Payables 3 fr. par semaine.

Dépôt à Saumur, chez M. FRENZEL, rue de la Visitation, 56. (99)

### COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

Société anonyme au capital de 3 millions.

Pour frets directs de Nantes à New-York et New-York à Nantes, Nantes à Kingston, Port-au-Prince, Jérémie, la Nouvelle-Orléans, passages et tous renseignements, s'adresser à MM. Coquebert et Jammes, agents de la Cie, 20, passage Pommeraye, Nantes.

### LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18

Assurance Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 175 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS

POUR LA VIE ENTÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE

OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie... 52,688,827 fr.

Arrérages payés aux Rentiers... 162,493,888 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière... 21,769,374 fr.

S'adresser pour les renseignements, à

Saumur, à M. CORNILLEAU; à Angers, à M. PINEAU; à Cholet, à M. PINEAU; à Baugé, à M. MAILLET; à Beaufort, à M. SACHET; à Segré, à M. PAYSAN. (297)

70, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

### ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLISSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

#### ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER

Adoptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

### MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment-tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épiciers, rue d'Orléans. (443)

### FER ENCAUSSE Solution titrée de FER BICARBONATÉ

Guérit: Chlorose, Anémie, Névralgie, Hystérie, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc. Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon, durs de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50.

VENTE dans toutes les Bonnes Pharmacies.

VENTE EN GROS ET DÉPÔT GÉNÉRAL : GONTOUILLER FRÈRES & C<sup>ie</sup>

45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS

Saumur, ERNOULT.

### Extrait de Viande Bouillon instantané MAGGI

5 Médailles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur  
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE

Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

### INHALATEUR-CIGARE B<sup>te</sup> S.G.D.G.

DE MAGNES-LAHENS  
pour l'aspiration des vapeurs de  
GOUDRON



Seul mode pratique et rationnel.

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL dans les principales Pharmacies

On y fume le Goudron MAGNES-LAHENS à froid à la manière du Camphre.

PRIX DE L'ÉTOUPE RENEERMANT GOUDRON, CIGARE ET ACCESSOIRES 1,50

GOUDRON MAGNES-LAHENS

POUDRE brevetée s. g. d. g.

Est au Goudron ordinaire ce que le papier Rigollot est à la Montarde.

Maniement propre et facile. Fournit, par simple macération dans l'eau ou tout autre liquide, une boisson IRREPROCHABLE, à 5 centimes le litre.

PRIX DE LA BOITE POUR 50 LITRES, 2,50. — DEMI-BOITE, 1,50

L'inventeur MAGNES-LAHENS, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe TOULOUSE (H<sup>te</sup> G<sup>te</sup>)

envoie FRANCO contre mandat-poste de 1,50 soit le Cigare, soit la demi-boîte de Goudron.

### PASTILLES GÉRAUDEL

AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION

LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON

RÉCOMPENSÉES par le Jury international

PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS

Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé. Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes.

L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'Étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ÉTOUPE : 1,50

VENTE EN GROS : A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1<sup>re</sup> CLASSE à SAINT-MÉNÉHOULD (Marne)

DÉTAIL : Dans toutes les Pharmacies — Sur fr<sup>co</sup> contre mandat-poste.

### MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang

Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.

Pommade FONTAINE

LE POT : 2 FR.

Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longel, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).

Salsepareille FONTAINE

LE FLACON : 5 FR.

Salsepareille alcaline et iodurée, dépuratif puissant contre la scrofule, le rachitisme, les maladies dartreuses, syphilitiques, etc. Bien supérieure à la Salsepareille iodurée ordinaire, elle ne délabre pas l'estomac et n'irrite pas l'intestin. (Dose habituelle : de une à deux cuillerées à potage le matin, et autant le soir.)

Salsepareille alcaline simple, dépuratif admirable contre les démangeaisons. — Même dose que la Salsepareille alcaline iodurée.

Salsepareille ferrugineuse, dépuratif, tonique fortifiant par excellence. Une cuillerée à soupe au commencement de chacun des deux repas principaux de la journée.

Dépôt chez M. BRNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

GRAINE DE LIN TARIN

PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations, Coliques, Diarrhées, Maladies du foie et de la Vessie

Exiger les boîtes en fer-blanc. UNE CUILLERÉE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/4 DE VERRE D'EAU FROIDE

Marque de fabrique.

Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.